

Lettre aux parents...

Madame, Monsieur,

Dans un premier temps, toute l'équipe d'animation vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants une bonne rentrée.

Vous avez inscrit votre enfant à l'animation périscolaire : temps du matin, de restauration, du soir après l'école, ou encore dans le cadre des mercredis éducatifs, petites et grandes vacances...nous vous en remercions et mettrons tout en œuvre pour que celui-ci passe des moments agréables et conformes à ses attentes. Pour cela, le dialogue avec les acteurs et les familles sera permanent. Je joins d'ailleurs à ce courrier une copie du projet pédagogique, dans lequel nos conceptions et valeurs sont détaillées. Je me tiens à votre disposition pour des questions, remarques, suggestions éventuelles.

Afin d'assurer une continuité dans le travail réalisé, l'animation sera portée par un fil rouge, consistant à l'élaboration intégrale par les enfants d'un spectacle de danse, chant et théâtre. Chaque parent désirant s'investir de quelques manières que ce soit dans ce projet annuel (pour la réalisation des costumes, préparation de gâteaux...) sera le bienvenu et pourra me contacter aux numéros précisés dans ce courrier.

En espérant vous retrouver bientôt, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

EISMANN Rémi

Coordonnateur pédagogique

Animation périscolaire – Malzéville

Ligue de l'Enseignement – FOL 54

animation@mairie-malzeville.fr

Portable : 06.14.16.83.12

Bureau à l'animation Jules-Ferry :
03.83.20.18.78

SOMMAIRE

Animation périscolaire Malzéville.....	1
Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur.....	2
Fil conducteur de l'animation périscolaire : Enfants acteurs, spectateurs.....	3
Zoom sur les activités.....	4
Orientation pédagogique.....	5
I) Objectifs généraux	
A) Favoriser l'éveil, développer l'autonomie et la participation	
B) Renforcer la socialisation	
C) Développer l'esprit d'équipe et d'entraide au sein de l'équipe d'animation	
D) Les parents dans le projet collectif	
II) Critères d'évaluation.....	6
III) Mode de fonctionnement.....	7/8
IV) Journée type dans le cadre des mercredis et des vacances..	9

PROJET PEDAGOGIQUE

Animation périscolaire

Malzéville

Du 05 septembre 2011 au 31 août 2012

Animation périscolaire Malzéville

Lieu :

Les centres de loisirs, les mercredis éducatifs ainsi que l'accueil périscolaire se situent sur la commune de Malzéville (54)

Organisateur :

La Ligue – Fédération des Œuvres Laïques 54

49 rue Isabey

CS 85221

54052 Nancy Cedex

Date : du 05 septembre 2011 au 31 août 2012

Effectifs : les enfants sont répartis sur les 6 sites d'animation (3 maternelles et 3 primaires)

Equipe d'animation : 1 coordonnateur pédagogique et 26 animateurs

Des personnels de service sont également présents sur chaque site de restauration. Il s'agit du personnel du prestataire Avenance.

Du personnel (Mairie) dans chacune des structures pour l'entretien des locaux.

En liaison avec le projet éducatif élaboré par la ville de Malzéville, nous proposons notre projet pédagogique, conforme à nos valeurs. Le projet pédagogique est un contrat mutuel et partagé par l'ensemble de l'équipe d'animation, visant à répondre aux besoins de l'enfant.

Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur :

- Favoriser un fonctionnement démocratique
- Favoriser son épanouissement
- Favoriser la socialisation
- Favoriser l'autonomie

Notre projet cible 4 objectifs généraux :

- Favoriser l'éveil, développer l'autonomie et la participation de l'enfant
- Renforcer sa socialisation
- Développer l'esprit d'équipe et l'entraide au sein du groupe d'enfants et de l'équipe
- Impliquer les parents dans un projet collectif mis en place par et pour les enfants, sous la forme d'un spectacle basé sur l'expression artistique

Fil conducteur de l'animation périscolaire : Enfants acteurs, spectateurs

Les activités seront proposées avec la volonté de prendre en compte les orientations du Projet Educatif de la ville. Ainsi pourront être développées des actions possibles, en lien avec les objectifs de la politique éducative de la commune.

Pour rappel, **l'axe retenu, la thématique : Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes permettant l'accès de tous à différentes activités (sportives, culturelles).**

Pourquoi ce choix :

Force est de constater que tous les enfants aiment présenter un spectacle, que ce soit dans le cadre familial ou dans le cadre scolaire...il en va de même pour l'animation périscolaire. Dans le cadre des marchés de Noël, un bon nombre étaient motivés pour présenter quelques chorégraphies, d'autres pour chanter...Dans le cadre des petites et grandes vacances, les enfants, petits et grands, aiment se montrer en spectacle devant leurs pairs et devant leurs parents...

Certains animateurs ont mis en œuvre leurs compétences en créant des ateliers danse, des ateliers théâtre, du chant, et même des activités concernant le cirque...

Chaque représentation, qu'elle soit devant des publics aussi variés comme : leurs pairs, leurs parents, les séniors de la Maisonnée...a procuré de véritables moments de convivialité.

Pour cette rentrée 2011/2012, l'équipe d'animation a souhaité permettre aux enfants d'élaborer intégralement un spectacle sur le thème de l'expression artistique.

La thématique : Enfants acteurs, spectateurs, représentera un fil rouge au long de cette année. Cette création se déroulera en plusieurs temps : d'abord les enfants se réuniront pour définir le contenu du spectacle. Le rôle des animateurs se résumera à poser les questions aux enfants (du type : c'est quoi un spectacle pour vous ?), pour les orienter le moins possible, car c'est vraiment la réalisation voulue par les enfants que nous visons. Par exemple, pour une pièce de théâtre, ils écriront l'histoire, choisiront les rôles, élaboreront les costumes, construiront les décors, dans l'optique du spectacle. Pour la danse, ils choisiront les musiques puis prépareront leurs chorégraphies avec l'aide des animateurs.

Aucune obligation d'être sur scène ne pèsera sur les participants. Chaque enfant sera important pour sa conception, de ceux « agissant dans l'ombre des coulisses » aux acteurs.

Zoom sur les activités

- Les activités sont proposées par l'équipe d'encadrement en fonction du projet pédagogique.
- Les enfants ont la possibilité de les informer de leurs souhaits.
- Les enfants choisissent leurs activités, en proposent.
- Les activités sont élaborées en tenant compte des compétences, du matériel, de la météo, du budget, de la fatigue des enfants,...
- L'activité n'est pas une fin en soi et se distingue en cela de « l'occupationnel ».

Afin de respecter l'objectif de mise en place **d'activités diversifiées**, on pourra proposer :

- des balades dans la nature, dans des parcs, des jardins botaniques...
- apport de culturel : visites de musées, d'édifices importants
- découverte du pittoresque local (scène de vie,...)
- des activités manuelles
- des activités corporelles et d'expression
- des activités festives
- des activités sportives
- du jardinage (jardin pédagogique)

Afin de faire vivre plus particulièrement la thématique commune à l'animation périscolaire ainsi que dans le cadre des mercredis éducatifs :

- création de petits ateliers pour illustrer différents genres artistiques : théâtre, chant, danse...
- s'improviser accessoiriste ou costumier, décorateur...

Orientation pédagogique

I) Objectifs généraux

A) Favoriser l'éveil, développer l'autonomie et la participation

En développant chez l'enfant la connaissance et le respect de lui-même et de son hygiène corporelle,

En développant la conduite par lui-même, d'opérations qu'il est apte à maîtriser, et l'expérimentation qu'il opère lui-même en vue de la réussite.

En associant le plus souvent possible les enfants au processus de choix, de décisions et de responsabilités.

En proposant à l'enfant d'être curieux, de s'informer,

En recherchant les rythmes de vie adaptés à ses besoins,

En lui assurant une sécurité physique et affective,

En lui permettant de découvrir la diversité de l'environnement naturel et humain.

La diversité des activités permettra à l'enfant de bénéficier d'une offre plus riche : physique (le plus possible en extérieur), artistique : activités comme le théâtre, la danse, le chant.

A l'animation, développer l'autonomie s'effectue aussi par la possibilité offerte aux enfants ne souhaitant pas s'inscrire dans la démarche du projet, de participer à d'autres activités, sportives ou manuelles, en suivant une logique de réutilisation, afin de limiter l'activisme.

B) Renforcer la socialisation

Favoriser la socialisation de l'enfant, c'est lui permettre de partager avec d'autres des règles et normes communes. Chaque moment de la journée aide au développement social de l'enfant : moments d'activités en petits groupes (chacun a son rôle à jouer).

L'enfant oublie parfois comme l'adulte, de prendre en compte ses partenaires. Le théâtre l'oblige à contrôler son rapport avec les autres : à travers les attitudes, les expressions, la prise de parole

L'équipe d'animation, à l'aide d'activités appropriées, entraînera les enfants :

- à l'écoute collective, l'écoute de l'autre ;
- à la concentration de tout le groupe ;

C) Développer l'esprit d'équipe et d'entraide au sein de l'équipe d'animation

Permettre à chacun de se situer dans une équipe d'adultes, dans un groupe et de prendre conscience de ses règles de fonctionnement, c'est faire preuve d'esprit d'équipe. L'entraide sera sollicitée à tout moment : le nombre d'enfants par activité requiert une adaptation qui peut nécessiter la participation de plusieurs animateurs (favorisant ainsi la mutualisation des compétences). Chacun devra trouver sa place et sa fonction.

Par ailleurs, l'adhésion au projet pédagogique suppose un travail en commun, une participation active de tous les intervenants, une dynamique de travail et une bonne préparation des activités. A cette occasion des réunions mensuelles auront lieu pour faire le point sur l'avancée du projet et s'assurer du bon fonctionnement de l'animation.

Enfin, les animateurs diplômés devront faire profiter les stagiaires de leur expérience. Ces derniers fonctionneront en doublette avec un animateur confirmé et n'hésiteront pas à prendre des initiatives.

D) Les parents dans le projet collectif

Afin d'intégrer et de faire participer les familles à la vie de l'animation périscolaire, les équipes d'animateurs souhaitent transmettre le maximum d'informations sur le déroulement de l'animation. Pour cela, ils resteront à leur disposition sur les temps d'accueil des enfants. Leur présence et notamment celle du référent(e) de site sur les temps d'accueil est très importante, afin de répondre aux questions des parents.

Une rencontre sera organisée pour leur présenter le projet collectif. En permettant aux parents de connaître régulièrement l'avancée du projet, les familles pourront mesurer le degré de motivation et d'implication des participants.

Ces principes doivent rester une référence.

II) Critères d'évaluation

L'ÉVALUATION DU PROJET

Avant une évaluation finale, en amont : elle s'effectue dans un premier temps en fin d'activité avec les enfants et l'équipe. Pour ce faire des fiches d'activités sont mises à disposition de l'équipe et restent un outil qui permet d'analyser les réussites et les échecs des activités proposées : tant au niveau des enfants en sachant s'ils ont apprécié ou non les activités, tant en évaluant notre action.

Est-ce que l'activité leur a plu ? Comment a-t-elle été évaluée (à l'oral : les enfants ont donné leurs impressions ; à l'écrit avec un tableau du style ++Très Bien, +Bien, -Moyen, --Pas Bien)

Est-ce qu'ils ont été motivés pour faire l'activité ?

Constater une grande participation des parents au spectacle. Un sondage peut être distribué aux familles à la fin de l'année scolaire pour connaître leur degré de satisfaction.

L'EVALUATION DE L'EQUIPE

L'évaluation est permanente et nécessaire quant au parcours professionnel et individuel des animateurs. Elle se réalise selon la grille d'évaluation de l'organisateur et avec entretien.

Le responsable des services et le coordonnateur, garants du projet pédagogique, doivent être en capacité d'écouter, d'observer, afin d'ajuster celui-ci aux contraintes et réalités, besoins nouveaux, désirs et opportunités, sans jamais perdre de vue les objectifs de départ, fondements d'un fonctionnement de qualité.

III) Mode de fonctionnement

Les conditions d'accueil

Les animations périscolaires fonctionnent en période scolaire de 07H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30. De 11h30 à 13h30 il s'agit dans un premier temps d'un temps de restauration. Cependant le créneau se divise en deux services. Par conséquent, l'animation aura également sa place de 11h30 à 12h30 pour les enfants qui mangent au deuxième service et de 12h30 à 13h30 pour les enfants qui mangent au premier service.

La restauration

Sur le temps scolaire, elle fonctionne de 11h30 à 13h30.

Sur le temps des mercredis, petites et grandes vacances : de 11h45 (midi au plus tard) jusqu'à 13h15 au plus tard.

Les menus de la semaine servis à la restauration sont affichés sur chaque site d'animation.

LES OBJECTIFS

- répondre aux besoins vitaux des enfants
- assurer une alimentation saine et équilibrée
- respecter les régimes et les habitudes alimentaires
- responsabiliser les enfants (Ex. : servir les autres) et tendre vers une autonomie (Ex. : utiliser un couteau...)
- apprendre la vie en collectivité

LES SERVICES

Ecole maternelle Leclerc : 1 ou 2 services, selon les effectifs. Si l'effectif est supérieur ou égal à 20 enfants ; lieu de restauration : Balcons de Velchée.

Ecole maternelle Jéricho : 1 ou 2 services selon les effectifs. Si l'effectif est supérieur ou égal à 24 enfants ; lieu de restauration : bâtiment Franklin.

Ecole maternelle Gény, écoles primaires : Ferry, Pasteur et Paul Bert : lieu de restauration Gény 2 services pour Gény

Tous les enfants de Paul Bert au premier service

Tous les enfants de Jules-Ferry au deuxième service

Les places des enfants selon les classes devront être conformes au tableau journalier fourni par la mairie.

Les mercredis éducatifs :

Les mercredis récréatifs et les Centres de Loisirs accueillent les enfants de 07H30 à 9H00 et les départs s'effectuent à partir de 17H00 jusqu'à 18H30.

Dans un souci de la continuité des activités des enfants lors des mercredis, petites et grandes vacances, nous demandons aux parents de ne pas reprendre leur enfant avant. En cas de départ exceptionnel avant l'heure prévue, une décharge de responsabilité devra être signée par la personne venue chercher l'enfant.

Les enfants, petits et grands, feront vivre la thématique pour cette année scolaire 2011/2012.

Le jardin pédagogique restera un lieu privilégié pour les enfants dans le cadre des mercredis.

L'équipe d'animation de la Ligue de l'Enseignement FOL 54, proposera aux enfants à l'animation Jules-Ferry des activités :

- manuelles,
- artistiques,
- sportives,
- culinaires,
- de création de spectacles,
- de jardinage...

Inscription en Mairie jusqu'au mardi 12h00, selon les places disponibles et payables d'avance.

Possibilité d'inscrire à la journée ou en demi journée (avec ou sans repas).

Pôle scolaire : 03.83.29.92.25

IV) Journée type dans le cadre des mercredis et des vacances

Elle tiendra compte également des rythmes des enfants (maternels et primaires)

Horaires	Activité
De 7h30 à 9h00	Accueil échelonné des enfants (temps libre sous la responsabilité des animateurs)
De 9h00 à 9h15	Forum (temps d'échange avec les enfants)
De 9h15 à 11h00	Activités encadrées par les animateurs
De 11h00 à 12h00	Retour au calme : histoires, petits jeux, passage aux toilettes, trajet pour se rendre à la restauration Gény
De 12h00 à 13h00	Repas
De 13h30 à 15h15	Sieste pour les maternels, temps calme pour les primaires de 13h30 à 14h30
De 14h30 à 16h15	Activités pour les primaires
De 16h15 à 16h45	Goûters
De 16h45 à 17h00	Activités en autonomie en attendant les parents
De 17h00 à 18h30	Départs échelonnés des enfants

NB : Cette journée est donnée à titre indicatif. Ce programme peut être modifié en fonction des activités, des sorties, des opportunités, de la météo, des grands jeux...